STATIM

NOTA : Les cotes périmétriques et les surfaces définitives seront données par le Géomètre Expert, après bornage matérialisé sur les lieux .

tertiaire existante

Zone d'Aléa Faible

Zone d'Aléa Modéré

Zone d'Aléa Modéré

Tranche 2

Tranche 1

Tranche 2

Tranche 1

Lot A1 S=3156 m²

Lot A2 S=629 m²

Lot A3 S=875 m²

Lot B1 S=652 m²

Lot B2 S=592 m²

Lot B3 S=764 m²

Lot C S=112 m²

Voie Principale

Filiole à créer

Filiole à créer

Filiole à créer

Hors lotissement S = 116 m² (AB 373p)

Fossé existant sans exutoire (voir plan Etat des lieux - Topographie) à supprimer (ruissellement naturel sur les lots vers bassin)

" Gaudre " existant

Filiole secondaire ou tertiaire existante

Propriété de la Commune

Propriété de la Commune

Propriété de la commune

Recul clôture : 4m
Recul construction : 8m mini
(voir cotations)

Projet de " G

" Gaudre "

Borne OGE

Borne OGE

Borne OGE

Borne OGE

Borne OGE

Borne OGE

Borne OGE

Borne OGE

AB 318

AB 201

AB 202

AB 380

AB 368

AB 370

AB 384

AB 388

AB 379 (27a 78)

AB 377 (39a 32)

AB 375 (47a 02)

AB 372

AB 378

AB 376

AB 374

AB 185

AC 415

AC 418

AC 417

AC 116

LEGENDE

Zone d'Implantation principale, Hauteur maxi 7 m à l'égout du toit

Zone d'implantation en limite séparative. Hauteur totale maxi 5 m